

## Circulation et localisation de savoirs en Afrique

Dossier coordonné par Pascale Moity-Maïzi

DATE DE SOUMISSION DES ARTICLES : 30 juin 2010.

Les « savoirs locaux » émergent comme un thème transversal à de nombreuses recherches sur les savoirs et les savoir-faire de l'Afrique contemporaine : les productions agricoles et agro-alimentaires, les artisanats, les pratiques sanitaires sont autant de domaines où les « savoirs locaux » sont objets d'un renouveau d'intérêts, qui combinent un retour en force des théories de l'autochtonie, une nécessaire révision des rapports entre Sciences et sociétés et les impératifs d'une nouvelle société de la connaissance. De fait, la circulation accélérée des biens, des savoirs et des hommes tout comme la multiplication des dispositifs de valorisation des ressources et des activités locales réactivent nécessairement la question du sens du local et en particulier celle de « l'origine » en relation avec un lieu ou un territoire (Bérard, Marchenay). Dans un monde aux frontières dissoutes par la mobilité des capitaux et des moyens de production, la globalisation serait source d'érosion des localités (Dufy, Weber). Les délocalisations industrielles, la fluidité des relations de travail et d'échanges provoquent un processus général de déterritorialisation (Appadurai). Enfin, pour l'Afrique en particulier, la flambée des cours mondiaux des denrées alimentaires depuis 2007, les émeutes de la faim en 2008, remettent en cause les orientations politiques agricoles, internationales et nationales. Le développement envisagé à partir d'une (re)valorisation des ressources *locales* est ainsi à l'ordre du jour de tous les programmes. L'investigation renouvelée des phénomènes de localisation/délocalisation, des valeurs et choix associés au « local », de leurs traductions marchandes, territoriales, identitaires et politiques, apparaît d'autant plus nécessaire en sciences sociales que se développent aujourd'hui des politiques et outils institutionnels pour protéger d'une part des ressources biologiques, d'autre part des savoirs associés à leur exploitation, à leur transformation et à leurs usages (suites à la Convention de la Biodiversité, 1992) qui valorisent et médiatisent la notion de « savoir-faire locaux » en relation avec des identités culturelles et des spécificités écologiques. La présence d'institutions de propriété intellectuelle (comme l'OAPI à l'échelle de l'Afrique centrale et de l'ouest par exemple) fournit un cadre politique de renforcement des cadres juridiques de protection des ressources locales.

Cependant, l'anthropologie comme d'autres champs disciplinaires attachés à mettre en relief les pratiques, les connaissances et sens qui leur sont associés, ne peut se contenter d'une analyse qui opposerait le global au local, l'économie mondialisée à des cultures spécifiques. Face à l'histoire longue des mouvements d'emprunts, d'hybridations et de réinvention des techniques, des savoir-faire et des produits en Afrique (Moity-Maïzi, Muchnik), on constate en effet que les démarches de protection et de certification par exemple se heurtent d'une part à l'épineuse question de leur antériorité ou de leur origine culturelle, d'autre part à la difficulté de circonscrire des lieux de référence pour cette catégorie, « locale », attachée à des ressources matérielles et cognitives toujours dynamiques. Ces assignations présentent en outre des risques évidents d'exclusion, de hiérarchisation ou de stigmatisation. Historiquement, l'ethnographie des techniques et savoir-faire, en Afrique comme ailleurs, a consacré une grande partie de ses travaux aux phénomènes de circulation, de métissage ou d'hybridation qui touchent aussi bien des

ressources matérielles marchandes et non marchandes que des groupes artisans, des techniques ou plus largement des cultures... La tradition est constamment réinventée pour de nouveaux enjeux d'avenir, autant économiques que professionnels ou politiques ; et l'apprentissage est au cœur de ces phénomènes qui tous en définitive reposent sur des interactions complexes pour produire des connaissances. De son côté, depuis une dizaine d'années, l'anthropologie économique souligne l'importance des savoirs, des valeurs, impliqués dans tout acte économique en même temps qu'elle propose une relecture plus territoriale des échanges et des institutions ou réseaux économiques.

Diverses questions émergent alors : la localisation des ressources et des connaissances par des démarches de différenciation ou de qualification s'oppose-t-elle à leur circulation ? Quels sens les acteurs concernés, donnent-ils à ce « local » décliné aujourd'hui dans les domaines de la conception, de la production matérielle, de l'échange et du politique ?

A partir de travaux empiriques en Afrique privilégiant l'analyse de dispositifs et d'interactions qui émergent à la faveur d'une démarche de valorisation (protection, qualification) des ressources, des savoirs, des métiers ou de productions spécifiques, ce numéro spécial cherchera à informer les questions suivantes :

1/ Selon quels processus, et surtout avec quels médiateurs et dispositifs de traduction, certains savoir-faire sont-ils (ré)appropriés, (re)mobilisés pour instituer leur ancrage identitaire ou construire leur caractère local ; **quels sont les choix portés par les acteurs dans ces processus**, quelles sont les dimensions qu'ils y privilégient (économique, politique, éthique..), **quelles sont surtout les normes et nouvelles configurations qu'ils y élaborent** (en terme d'organisation des lieux, des métiers, des dispositifs de transmission et d'apprentissage) ?

2/ **Quels sont les effets mais aussi les risques actuels liés aux démarches qui tentent de localiser des ressources, des produits et savoir-faire associés** ? Au-delà d'une ambition morale de protection de la nature (à travers ses ressources) ou d'un idéal de reconnaissance des techniques et des produits artisanaux spécifiques associés à des cultures, idéal devenu emblématique de notre « société des terroirs », on s'interrogera ici sur **les contenus et enjeux nécessairement politiques de ces processus volontaristes de (re)localisation**, dans une époque qui privilégie les délocalisations, la standardisation des techniques, des produits, et l'homogénéisation des connaissances et compétences.

**Date limite de réception des propositions d'article : le 30 juin 2010.**

Les auteurs qui veulent contribuer à ce dossier sont priés de contacter Pascale Moity-Maïzi avant d'envoyer leurs articles.

Les articles sont à **enregistrer en version anonyme** (voir ci-dessous) **dans le site de la rédaction de la revue** au plus tard le 30 juin 2010, en vous connectant sur :

<http://rac.inra-ifris.org/index.php/rac/login>

(si vous n'êtes pas inscrits sur le site, s'inscrire ! Cela prend deux minutes. Les informations stockées sur le site ne servent qu'au travail éditorial et ne sont accessibles que par le directeur et le rédacteur en chef de la revue)

**Ou à envoyer** — au plus tard le 30 juin 2010

- à l'éditeur invité : Pascale Moity-Maïzi [pascalemoity@hotmail.com](mailto:pascalemoity@hotmail.com)
- au rédacteur en chef : Rigas Arvanitis [rigas@option-service.fr](mailto:rigas@option-service.fr)

Les contributions comporteront de préférence entre 45 000 signes maximum et devront respecter le cahier des charges de la *Revue d'Anthropologie des Connaissances* : voir la rubrique « [Instructions aux auteurs](#) » qui donne les précisions sur la feuille de style à utiliser et le [référencement bibliographique](#) : <http://www.ird.fr/socanco/article1.html#references>

Contactez l'éditeur invité :  
Pascale Moity-Maïzi  
UMR Innovation  
Montpellier Supagro, Institut des régions chaudes

### **Comment rendre vos articles « anonymes » ?**

Afin de nous aider, nous voudrions vous prier de soumettre des fichiers anonymes, c'est-à-dire :

- ne pas comporter de nom d'auteurs, d'affiliation, de référence explicites dans le texte, ou les notes de bas de page, du type "notre récent travail (Moi-même, 2007)..." ou la réf de votre thèse (c'est la première chose que recherchent les lecteurs attirés par la curiosité !).
- Vous pouvez éventuellement éliminer ces références trop voyantes, quitte à les rétablir dans la version future en indiquant dans le texte (REFERENCE EFFACEE) par exemple.
- Pour les documents MS Office, **l'auteur doit éliminer son identité des Propriétés du fichier** (voir sous Fichier dans Word), en cliquant sur les commandes suivantes :
  - Sous Windows: Fichier > Enregistrer sous... > Outils > Sécurité > Supprimer les informations personnelles du fichier lors de l'enregistrement > Enregistrer.
  - Sous Mac: Fichier > Enregistrer sous... > Options... > (afficher tout) Sécurité > Supprimer les informations personnelles du fichier lors de l'enregistrement > OK.

Si cela vous pose problème, merci de nous le signaler. "L'anonymisation" de vos propres articles nous fait gagner un temps considérable et c'est pour cela que nous vous prions de le faire à notre place.